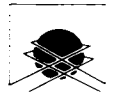


PEUPLE QUÉBÉCOIS LANGUE QUÉBÉCOISE*



Léandre Bergeron

☐ Un peu d'histoire

Le Moyen Âge, la belle époque de l'Église comme État. Les nations n'existent pas encore. Des groupements humains plus ou moins inféodés (et non pas gouvernés, comme aujourd'hui, il va de soi) parsèment toute l'Europe, des villes-républiques aux royaumes de roitelets, des villes-franches aux empires théoriques à la Charlemagne. Et tout ce monde parle des langues vernaculaires.

Une seule langue non-vernaculaire que parlent quelques pions au service de l'Église-État, et quelques lettrés, le latin d'Église. Au Moyen Âge, l'Église est l'État-providence, la mouman, la Mère, qui offre le salut éternel au lieu du bien-être social et du salaire minimum de notre État moderne, notre mouman à nous.

Mais voilà que pointe par-ci par-là le soupçon de l'État séculier, l'embryon de l'État-nation moderne. Le Pape est contesté et subit quelques humiliations. Jules II sort son armure de casseroles.

Mais à la périphérie du royaume papal voilà qu'une Isabelle de Castille entend bien occuper plus de place et de pouvoir qu'un petit duc de Vérone. Avec son charmant Ferdinand d'Aragon à ses côtés et son beau Colomb qui part pour la Chine (1492), elle compte étendre sa domination non seulement sur des terres lointaines mais dans la vie quotidienne et dans la tête de ses sujets. Et quoi de plus proche du sujet que sa langue vernaculaire ? Elle a son petit Cardinal Richelieu tout trouvé en la personne de Nebrija qui lui propose de remplacer le vernaculaire du peuple par une langue codifiée de grammarien. *Car la révolte est vernaculaire*. La parole libre est, par

* Extraits de *La charte de la langue québécoise* (Montréal: VLB Éditeur, 1981) et de « Réponse à Ti-Non et à l'autre » (texte publié dans *Le Devoir*, 14 mars 1981).